# La tradition de la lecture et la première bibliothèque cartusienne (fin XI<sup>e</sup> - début XII<sup>e</sup> siècle)

"[...] Les œuvres de dévotion envers Dieu sont : la contemplation, la prière, la méditation, la lecture, la psalmodie, la célébration des mystères sacrés. Toutes ont pour fin la connaissance et l'amour de Dieu". L'essence de la vocation monastique est ainsi rappelée par Guigues I<sup>er</sup>, cinquième prieur de Chartreuse de 1109 à 1136, dans son recueil de Méditations. Dans le dernier chapitre des Coutumes de Chartreuse, intitulé "Éloge de la vie solitaire", le prieur énumère à nouveau ces exercices en les qualifiant, "[...] La douceur de la psalmodie, l'application à la lecture, la ferveur de la prière, la profondeur de la méditation, le ravissement de la contemplation, [...]"<sup>2</sup>. Le chapitre 29 des Coutumes précise le temps réservé aux exercices spirituels : entre Prime et Tierce en hiver, de Matines jusqu'à Prime en été, et toujours, de Vêpres jusqu'à Complies. Soit trois à quatre heures par jour, auxquelles il faudrait ajouter la lecture à l'office de Matines, mais aussi l'effort de lecture que nécessite la copie des manuscrits, travail manuel choisi par les solitaires car conciliable avec la garde de la cellule. Le chapitre 7, consacré à l'Office du dimanche et des jours de fête, informe que si la messe ne peut être chantée, les exercices spirituels occupent l'espace de temps entre le Chapitre et Tierce ; ces jours, les moines se rendent au réfectoire pour y "prendre en même temps la nourriture des âmes et celle des corps"<sup>3</sup>. Enfin, de la Purification de la Vierge jusqu'à Pâques, l'intervalle de temps entre le repas et None est également "député à la lecture ou à quelques autres exercices de ce genre"4.

S'il est difficile de connaître réellement la part réservée à la lecture dans les moments consacrés aux exercices spirituels, fonction de chacun selon sa propre progression, l'esprit dans lequel doit être faite cette lecture est rappelé dans les quelques écrits laissés par les premiers chartreux.

Bernard, premier prieur de la chartreuse de Portes, écrit, entre 1120-1130, à Raynaud, reclus dépendant de l'abbaye de Saint-Rambert. A la demande de ce dernier, il apporte quelques conseils sur les exigences qu'impose la réclusion. Après avoir parlé de la prière et de la psalmodie, il conseille d'aborder la lecture "avec un esprit recueilli, plein du désir d'y trouver un enseignement dont tu tireras un exemple à imiter ou un réconfort dans la douceur des paroles et des mystères divins, selon que Dieu daignera te l'accorder". Le programme proposé est spécifié : "toutes les divines Ecritures dont tu pourras disposer", de même que l'esprit dans lequel se fait cette lecture : "non certes pour te gonfler de science, mais pour t'édifier dans la charité. Respecte comme des mystères divins les passages de l'Écriture dont tu ne peux pénétrer le sens et, pour en avoir l'intelligence, attends humblement le jour où tu entreras dans le sanctuaire de Dieu et où tu en comprendras les merveilles"<sup>5</sup>. La lecture n'est donc pas une simple démarche de curiosité intellectuelle. Elle fournit la matière à une quête spirituelle que l'homme ne peut atteindre seul. Aussi doit-il s'élever de toutes ses forces vers Dieu par la prière et montrer le désir fervent qu'il a de le connaître afin d'en recevoir la grâce. Alors "Dieu Tout-Puissant grave de son doigt dans son cœur non seulement l'amour mais la connaissance de sa loi sainte<sup>116</sup>, ainsi l'écrit Bruno à ses frères de Chartreuse.

Guigues I<sup>er</sup>, par la charge qu'il a reçue, est très attentif aux hommes et s'interroge sur ses devoirs envers ses frères. Il n'y a pas moins de quatre-vingt-onze méditations, dans son recueil, qui traitent de la charité fraternelle : "Nous désirons que les saints nous dispensent la

<sup>1.</sup> Guigues Ier, Méditations (Recueil de Pensées), Paris,1983, pensée 390, p. 255 (Sources chrétiennes, 308)

<sup>2.</sup> Guigues Ier, Coutumes de Chartreuse, Paris, 1984, ch. 80-11, p. 295 (Sources chrétiennes, 313)

<sup>3.</sup> Coutumes, p. 179

<sup>4.</sup> Coutumes, p. 179

<sup>5.</sup> Lettres des premiers chartreux, II Les moines de Portes, Paris, 1980, p. 67-69 (Sources chrétiennes, 274)

<sup>6.</sup> Lettres des premiers chartreux, I S. Bruno-Guigues-S. Anthelme, Paris, 1988, p. 85 (Sources Chrétiennes, 88)

prière, l'enseignement, l'exemple. Et nous devons aussi procurer à autrui ces mêmes biens, avec zèle et bonté". La lecture des Vies des saints est donc suggérée, non seulement comme fondement d'une progression personnelle vers la contemplation mais aussi comme règle de vie parmi les hommes. Cette dernière fonction de la lecture, implicite dans le chapitre des Coutumes consacré au prieur qui doit contribuer au progrès de tous par sa parole et par sa vie, c'est-à-dire par l'exemple qu'il donne<sup>8</sup>, est explicitement mentionnée au chapitre 16, lorsqu'il s'agit de définir la fonction de procureur : "[...] dans la mesure où les affaires de la maison le permettent, il revient toujours en toute hâte à la cellule [...], afin de pouvoir par la lecture, l'oraison et la méditation, calmer les mouvements agités de son esprit [...] et en même temps mettre en réserve dans le secret de son cœur quelques pensées salutaires qu'il dira avec douceur et sagesse au chapitre devant les frères..."<sup>9</sup>.

Aucun programme précis et progressif de lecture n'apparaît dans ces écrits cartusiens. Dans une lettre rédigée probablement vers 1130-1136 et destinée à un personnage dont le nom est resté inconnu, Guigues rappelle la nécessité d'une lecture appliquée, plus attentive à la moelle du sens qu'à l'écume des mots, mais, précise-t-il, d'une lecture sélective : "des livres religieux d'autorité reconnue" Les divines Ecritures et les Vies des saints ont déjà été mentionnées. Et ce sont ces textes fondamentaux qui sont à nouveau conseillés dans le dernier chapitre des *Coutumes de Chartreuse* : "Et maintenant considérez vous-mêmes ces Pères saints et vénérables : Paul, Antoine, Hilarion, Benoît, et tant d'autres dont nous ignorons le nombre"; puis quelques lignes plus loin, "Cependant ne vous contentez pas de ces quelques exemples cités par nous à la louange de la vocation que vous avez embrassée, mais rassemblez-en de préférence un plus grand nombre vous-mêmes, soit de votre expérience quotidienne, soit des pages des Saintes Écritures" 11.

Pour connaître le fonds d'une bibliothèque à une époque donnée, la meilleure source est sans conteste, l'inventaire. Or pour les chartreux, ces documents sont rares, et même inexistants pour le XII<sup>e</sup> siècle. L'inventaire le plus ancien date du XIII<sup>e</sup> siècle et se présente comme des listes successives de livres appartenant à la chartreuse du Val-Saint-Hugon<sup>12</sup>. Quant au *Repertorium librorum domus Cartusie*, bien imprécis et incomplet, il énumère

<sup>7.</sup> Méditations, p. 179

<sup>8.</sup> Coutumes, 15-2, p. 199

<sup>9.</sup> Coutumes, 16-2, p. 201

<sup>10.</sup> Lettres des premiers chartreux, I, p. 145

<sup>11.</sup> Coutumes, 80-11, 12, p. 293-295

Il est important de noter, à propos de cette dernière citation, que l'expérience quotidienne peut apporter le même enseignement que la lecture et permettre une progression spirituelle. Déjà Bruno écrivait aux frères convers de Chartreuse que, bien que dépourvus de la science des lettres, ils recueillaient le fruit suave et vivifiant des Saintes Ecritures par le soin et le zèle quotidiens qu'ils mettaient à pratiquer l'obéissance et donc la patience et l'humilité (Lettres des premiers chartreux, I, p. 85). Quant à Guigues I<sup>er</sup>, il note dans son recueil de pensées : "Tout ce que tu lis dans les livres, tu peux le voir de tes yeux chez les hommes : c'est-à-dire ce que tu dois éviter et ce que tu dois faire" (Méditations, pensée 192, p. 161).

dois faire" (Méditations, pensée 192, p. 161).

12 - Ed. par Delisle L., "Notes sur quelques manuscrits du Baron Dauphin de Verna", Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, LVI, 1895, p. 645-669. Voir également Bondéelle A., "Trésor des moines. Les chartreux, les cisterciens et leurs livres", Les bibliothèques médiévales du VI siècle à 1530, sous la dir. de Vernet A., Paris, 1989, p. 65-81 (Histoire des bibliothèques de France); Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France. Relevé des inventaires du VIII au XVIII siècle, établi par Genevois A.-M., GenestJ.-F., Chalandon A., Paris, 1987: les listes de livres de la période médiévale (XIV XV S.), concernant les chartreuses, sont des legs ou dons de personnalités importantes, et ne donnent donc pas une vue d'ensemble des bibliothèques des maisons concernées; de la chartreuse de Pierre-Châtel, il reste une liste des lectures du réfectoire (Berne, Bürgerbibl., ms. 355). Pour les catalogues de bibliothèque de la fin de la période médiévale, concernant plus particulièrement les chartreuses allemandes, voir De Guellinck J., "Les catalogues des bibliothèques médiévales chez les chartreux et un guide de lectures spirituelles" Revue d'Ascétique et de Mystique, n° 98-100, 1949, p. 284-298.

quelques six cent trente-cinq volumes du fonds de la bibliothèque de la Grande Chartreuse, dans la deuxième moitié du  $XV^e$  siècle<sup>13</sup>.

Les témoignages contemporains peuvent, parfois, livrer quelques renseignements. Celui transmis par la *Vita* de Guibert de Nogent, et daté des années 1114-1115, laisse supposer une bibliothèque bien fournie : "Mais, bien qu'ils s'abaissent à une pauvreté multiforme, ils ne laissent pas d'assembler une très riche bibliothèque". Toutefois, l'imprécision de la remarque en limite beaucoup l'intérêt pour l'étude du contenu de la bibliothèque.

Les écrits cartusiens du XII<sup>e</sup> siècle sont peu nombreux. Le choix des chartreux n'était pas d'élargir le champ des investigations théologiques, comme l'inscrit Guigues lui-même dans une de ses méditations : "Cherche à être enseigné, plutôt qu'à enseigner" 15 et les rares écrits recopiés et diffusés prennent davantage la forme de lettres, de réflexions personnelles ou d'exercices spirituels pouvant guider l'âme vouée à la vie contemplative. De même que ces textes ne nous renseignent guère sur les livres qui étaient offerts aux moines pour la lecture, les sources qui ont pu alimenter la réflexion des chartreux sont difficiles à repérer, car les citations sont presque toujours implicites. Toutefois, dans la correspondance de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, avec le prieur Guigues, une lettre témoigne de l'existence d'échanges de manuscrits et donne ainsi quelques titres de livres que possédait la bibliothèque de la Grande Chartreuse : "Je vous ai envoyé les Vies de saint Grégoire de Naziance et de saint Jean Chrisostome comme vous me l'aviez demandé. Je vous ai envoyé aussi le petit opuscule de saint Ambroise Contre Symmaque [...]. Comme vous le savez, nous n'avons pas le traité de Prosper d'Aquitaine Contre Cassien, mais j'ai envoyé quelqu'un à Saint-Jeand'Angély, en Aquitaine, pour le chercher, [...]. Adressez-nous, s'il vous plait, le grand volume des Lettres de saint Augustin, le volume qui contient, presque au début, les lettres de ce saint à saint Jérôme et les réponses de celui-ci [...]"16.

Seuls les manuscrits subsistants permettent une approche plus concrète de la bibliothèque. Deux cent quatre-vingt-cinq manuscrits médiévaux, actuellement conservés à la bibliothèque municipale de Grenoble, proviennent du fonds de la bibliothèque de la Grande Chartreuse. Un peu moins de la moitié, soit cent trente-sept, sont datables du XIIe siècle, et parmi ceux-ci, quarante-deux le sont approximativement de la fin du XIe siècle et du premier tiers du XIIe siècle. Quelques volumes de cette même période primitive se sont trouvé dispersés dans d'autres dépôts : les bibliothèques municipales de Dijon et de Lyon et la Bibliothèque Vaticane. Certes, ce nombre est bien restreint, comparé à la richesse de la bibliothèque évoquée par Guibert de Nogent et compte tenu du soin que les chartreux apportaient à la conservation de leurs livres, exigence inscrite dans les Coutumes: "car nous voulons que les livres soient faits avec la plus grande application et gardés avec un très grand soin"17, et rappelée par le prieur de Portes, Bernard, au reclus Raynaud. Les nombreux périls subis par la bibliothèque entraînèrent une perte considérable de livres : le pillage des huguenots en 1562, une dizaine d'incendies entre 1300 et 1676, mais dès 1132 la terrible avalanche qui détruisit le premier monastère de Casalibus. A cela s'ajoute les manuscrits prêtés qui n'ont pas toujours été restitués : les deux manuscrits de la Bibliothèque Vaticane, confiés en 1445 à Thomas Parentucelli, le futur pape Nicolas V, n'ont visiblement jamais

<sup>13.</sup> Ce catalogue est publié dans Fournier P., "Notice sur la bibliothèque de la Grande Chartreuse au Moyen Age, suivie d'un catalogue de cette bibliothèque au XV<sup>e</sup> siècle ", Extrait du Bulletin de l'Académie delphinale, 3° série, XXI, Grenoble, 1887.

<sup>14.</sup> Guibert de Nogent, *Autobiographie*, Paris, 1981, p. 69. Sur les sources des renseignements donnés par Guibert de Nogent : de Meyer A. et de Smet J.-M., "Notes sur quelques sources littéraires relatives à Guigues I<sup>st</sup>, cinquième prieur de la Grande-Chartreuse", *Revue d'Histoire ecclésiastique*, XLVIII, 1-2, 1953, p. 168-172.

<sup>15.</sup> Méditations, pensée 190, p. 161
16. The letters of Peter the Venerable, ed. Constable G., Cambridge (Mass.), 1967, Ep. 24, I, p. 44-47, II ,p. 111112

<sup>17.</sup> Coutumes, 28-3, p. 225

réintégré leur bibliothèque d'origine. Certains livres ont été offerts pour doter les nouvelles fondations : en 1419, le prieur de la chartreuse du Mont-Saint-Sauveur d'Erfurt, fondée en 1371, a quitté la Grande Chartreuse emmenant avec lui, une trentaine de volumes <sup>18</sup>. Parmi ceux-ci, au moins un était du XII<sup>e</sup> siècle et très probablement copié à la Grande Chartreuse

(Weimar, Herzogin Anna Amalia Bibliothek, Fol. max. 1).

Ces pertes de manuscrits ont été en partie compensées par la générosité de plusieurs donateurs. Le problème se pose alors de savoir à quelle époque, des manuscrits, même s'ils sont datables du XII<sup>e</sup> siècle, ont intégré la bibliothèque du monastère. Ainsi, parmi les plus anciens volumes, se trouve un recueil d'homélies apporté par François Du Puy, prieur en 1503; près d'une cinquantaine de volumes datables du XII<sup>e</sup>siècle, proviennent de la bibliothèque de la chartreuse de Portes pour avoir été transférés à la Grande Chartreuse à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, après le dernier et le plus destructeur des incendies. Ses quelques remarques incitent donc à la plus grande prudence quant aux conclusions à tirer de l'inventaire des livres subsistants.

Pour cette raison, la bibliothèque primitive de la Grande Chartreuse a été étudiée à partir d'une observation codicologique des manuscrits. La copie étant l'activité manuelle principale du solitaire, les moines assurent donc pour l'essentiel le développement de leur propre bibliothèque. Or le nombre des habitants admis dans l'ermitage étant petit, à savoir treize au maximum, il semblait possible de retrouver dans ces quelques vestiges, une communauté de facture permettant de leur attribuer, avec davantage de certitude, la Grande Chartreuse comme lieu de fabrication. Mais là aussi, les déplacements de manuscrits et les déplacements d'hommes brouillent parfois la reconstitution des fonds : ainsi, un copiste s'est contenté d'écrire le recto du feuillet 129 du Commentaire sur les petits prophètes de saint Jérôme, manuscrit identifié dans la production primitive de la Grande Chartreuse [ms. 213 (17)]. Aucune raison évidente n'explique cette brève apparition : trace de grattage, de lavage, ou note marginale. Or ce même copiste a, à son actif, la réalisation complète d'un autre exemplaire du même ouvrage, [ms. 214 (27)]<sup>19</sup> et la rédaction d'un acte passé entre l'abbaye de Saint-Rambert et la chartreuse de Portes, entre 1128 et 1130<sup>20</sup>. C'est donc à Portes qu'il est installé en cette fin du premier tiers du XIIe siècle. Ces deux manuscrits de saint Jérôme dévoilent non seulement les relations étroites entre la Grande Chartreuse et la chartreuse de Portes<sup>21</sup>, mais ils montrent aussi que les mêmes textes étaient copiés dans les différentes maisons; et il est probable qu'un exemplaire de chaque manuscrit offert aux nouvelles fondations, devait se trouver sur les rayons de la bibliothèque de la maison donatrice.

Toutefois ces cas particuliers ne doivent pas paralyser toute tentative de regroupement des manuscrits, et c'est donc à partir des vingt-six volumes identifiés par le travail des solitaires qui les ont copiés et décorés, qu'une approche de la bibliothèque primitive de la Chartreuse est tentée.

20. Archives départementales de l'Ain, liasse H 242; voir Heckmann T., Recueil des actes de la chartreuse de Portes 1115-1250, Thèse de l'École des Chartes, 1981-1982, dactyl., II, acte 8, p. 19-21

<sup>18.</sup> Mittelalterliche Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz, éd. Lehmann P., II, München, 1928, p. 223

<sup>19.</sup> Le texte est le même dans les deux volumes, et les nombreuses fautes d'inattention présentes dans le premier exemplaire, [ms. 213 (17)], ont été recopiées, corrigées, dans le second, [ms. 214 (27)].

<sup>21.</sup> Deux raisons peuvent être avancées pour expliquer cette proximité. Soit le copiste, d'abord installé à la Grande Chartreuse, a quitté, pour une raison quelconque, ce monastère pour celui de Portes, en recopiant, pour ce dernier, un exemplaire de l'œuvre de saint Jérôme. Soit le premier de ces deux manuscrits est parti pour Portes afin qu'une copie en soit faite, et le moine scrupuleux qui s'est attelé à cette tâche, en a complété l'espace laissé en blanc pour une vérification ultérieure du texte. Quant au manuscrit de saint Augustin, [ms. 201 (266)], décoré par les soins de ce même personnage, il a probablement été réalisé à Portes, maison dont il porte la marque tardive de la bibliothèque.

La tâche essentielle des moines, à la fin du XI<sup>e</sup> et au premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle, est sans conteste la mise au point des premiers livres liturgiques. La Bible de Notre-Dame de Casalibus et l'homiliaire en sont les témoins subsistants.

La Bible de Notre-Dame de Casalibus<sup>22</sup> constitue le joyau des plus anciens manuscrits cartusiens. Ses trois volumes de grandes dimensions, [mss. 16-18 (1, 8, 3)], contiennent l'ensemble du texte biblique avec les versions gallicane et hébraïque du Psautier,

les prologues, les tables des sommaires et la Table des canons.

Cette Bible offre deux particularités qui méritent d'être soulignées. La première concerne son décor : alors que tous les manuscrits produits à la Grande Chartreuse dans le premier tiers du XIIe siècle offrent un simple décor de couleur aux initiales invariablement rouges, dans la Bible, des initiales ornées de grande taille (entre 115 et 380 mm), introduisent les prologues et livres. Le contenu et la fonction même du Livre expliquent l'entorse faite à la sobriété inhérente à la règle de vie cartusienne<sup>23</sup>. Des rapprochements évocateurs ont été opérés en comparant la décoration de cette Bible avec celle de certains manuscrits issus des scriptoria de Saint-Martial de Limoges ou de Moissac, après l'arrivée d'artistes bourguignons dans ces abbayes<sup>24</sup> ou encore avec celle de certains manuscrits étudiés par Fernand Mercier dans son ouvrage sur la peinture clunisienne<sup>25</sup>. Ces affinités laissent à penser que le modèle dont ont disposé les décorateurs de la Bible de Notre-Dame de Casalibus soit à chercher du côté de l'abbaye bourguignonne, directement ou par l'intermédiaire d'un prieuré clunisien voisin de la Chartreuse.

La deuxième particularité se déduit de l'observation de trois éléments : l'examen codicologique des trois volumes, la répartition des mains des cinq décorateurs qui se sont partagé l'ornementation, et l'emplacement de textes ajoutés au contenu biblique. En effet, à la fin du premier volume, [ms. 16 (1)], un feuillet annexé au dernier cahier du livre des Paralipomènes, porte l'intitulé "Ratio de libris legendis per circulum anni". Ce texte donne l'ordre des lectures de la Bible selon l'année liturgique, tel qu'il est précisé dans les Coutumes de Chartreuse. Le texte est écrit de la main du copiste de la Bible, l'intitulé et l'initiale ayant été ajoutés postérieurement. Sont copiées à la fin du troisième volume, [ms. 18 (3)], au verso du dernier feuillet des Psaumes, les premières chartes de la Grande Chartreuse, "Haec sunt cartae heremi cartusiae" (ff. 231v-234v). B. Bligny date leur transcription des quelques années comprises entre 1129 et 1132<sup>26</sup>. L'ensemble de ces observations révèle une disposition primitive en deux volumes puis un remaniement dans la présentation des différents livres

25. Mercier F., Les Primitifs français. La peinture clunisienne en Bourgogne à l'époque romane, Paris, 1931, en particulier le ms. B.N., Lat. 3779, p. 120

<sup>22.</sup> Casalibus est le nom donné au premier ermitage de Chartreuse, composé de cabanes de bois et d'une église de pierre. Dans sa profession, le novice prononce ses vœux "devant Dieu et ses saints, et les reliques de cet ermitage, qui est construit à l'honneur de Dieu et de la Bienheureuse Marie toujours vierge et de saint Jean-Baptiste..." (Coutumes, 23-1), traduisant, par là, la volonté expresse des chartreux de mettre leurs vœux sous la protection mariale. La plus ancienne bible cartusienne porte donc, en son nom, le souvenir de ce qui fut le berceau même de l'Ordre.

<sup>23.</sup> En Chartreuse, aucun texte ne proscrit les lettres polychromes et le décor animé. La sobriété du décor des livres est impliquée dans la règle de vie cartusienne dont les prescriptions sont respectées. Le chapitre 40 des Coutumes de Chartreuse concernant les ornements insiste sur le dépouillement de l'église. Et pourrait s'appliquer tout particulièrement à l'ornementation des manuscrits, l'un des préceptes formulé dans le chapitre 57 consacré aux vêtements des frères, "Tout est ainsi conçu pour qu'on ne recherche pas ce que demande la vanité ou la volupté, mais ce qu'exige la seule nécessité ou l'utilité", de même que l'adjuration adressée aux solitaires à la fin du chapitre 79 "... pourvu toutefois que persiste la même application qui a existé jusqu'à présent pour l'humilité, la pauvreté, la sobriété dans le vivre, les vêtements et les autres objets à notre usage...

<sup>24.</sup> Gaborit-Chopin D., La Décoration des manuscrits à Saint-Martial de Limoges et en Limousin du IXe au XIIe siècle, Paris/Genève, 1969, p.111-116, cl. 133, 135, 136. Dufour J., La Bibliothèque et le scriptorium de Moissac, Paris/Genève, 1972, p. 4-5, notice 40, pl. LXII

<sup>26.</sup> Bligny B., Recueil des plus anciens actes de la Grande Chartreuse (1086-1196), Grenoble, 1958 : selon l'ordre de la transcription, p. 3-8, 25-27, 10, 13-14, 21-22, 23-24, 46-47, 48-50, 28-29, 30, 31-34, 36-41 (ligne 10), 42-43, 44-45, 41 (ligne 11 à 14), 19-20; pour la datation de ces textes, p. XI.

bibliques, peu de temps après la transcription. Ce nouvel agencement en trois volumes semble bien traduire la volonté de faire coïncider au plus près, la présentation du texte de la Bible avec l'ordre des lectures, tel qu'il est inscrit à la fin du premier volume.

Le copiste principal de la Bible a écrit la presque totalité du texte de l'homiliaire primitif de la Chartreuse en deux volumes, [mss. 101 (32), 102 (33)]. Le copiste des chartes s'est réservé les rubriques et la correction de certains passages par grattage et adjonction de feuillets. L'évolution de certaines formes dans l'écriture du copiste principal montre que l'homiliaire a été copié, selon toute vraisemblance, après la Bible. L'étude détaillée du texte par l'abbé R. Étaix, a permis de resituer cet ensemble liturgique dans son contexte : il a été composé à la Grande Chartreuse afin de doter la nouvelle fondation d'une liturgie adaptée à son genre de vie ; pour cela, les chartreux ont utilisé occasionnellement un homiliaire déjà existant, mais pour l'essentiel des homélies, ils ont puisé directement dans les œuvres des Pères de l'Eglise<sup>27</sup>, collections de sermons ou commentaires suivis d'un Evangile : R. Etaix signale notamment les *Homélies sur l'Evangile* de saint Grégoire le Grand, le *Commentaire sur Jean* de saint Augustin, le *commentaire sur Luc* de saint Ambroise, les *commentaires sur Matthieu* de saint Jérôme et de saint Hilaire de Poitiers, des sermons de saint Léon et les deux collections *De verbis Domini* et *Sermones sanctorum catholicorum patrum*. Les moines ne pouvaient qu'avoir ces livres sous la main pour accomplir un tel travail.

Dans l'ensemble des manuscrits destinés à la lecture individuelle des solitaires, il est possible d'ébaucher une chronologie afin d'affiner la recherche des textes prioritaires à copier.

Les plus anciens manuscrits de Chartreuse révèlent la cohérence entre les recommandations du prieur Guigues I<sup>er</sup>, déjà mentionnées à propos de la lecture, et le choix des textes à faire figurer, en priorité, dans la bibliothèque. Les *Vitae Patrum*, [ms. 1172 (242)] ont très vite été à la disposition des moines et le recueil des *Méditations* de Guigues I<sup>er</sup> en est, lui-même, bien imprégné. La copie du *Légendier* [ms. 1174 (95)], est contemporaine ou de très peu postérieure. Ce légendier en un seul volume, rapporte dans sa partie primitive, vingt-sept vies de saints, ordonnées selon le calendrier, de janvier à décembre. Tous, sauf Hilarius et Malchus, figurent au calendrier cartusien<sup>28</sup>. Puis fut ajoutée la Vie de saint Hugues de Grenoble, rédigée en 1134-1135 par Guigues, à la demande du pape Innocent II. La réalisation de cette compilation hagiographique est certainement à mettre en parallèle avec le travail mené pour l'établissement du calendrier cartusien<sup>29</sup>.

La bibliothèque s'enrichit rapidement des textes des Pères de l'Eglise latine, tout d'abord les *Moralia in Job* de saint Grégoire le Grand dont deux exemplaires sont copiés, l'un remarquable par sa taille aussi monumentale que celle de la Bible [ms. 221 (7)], l'autre mis en valeur par l'ornementation de son initiale [ms. 223-1 (315-1)]. Ces deux remarques codicologiques soulignent l'importance accordée à ce texte qui non seulement est un modèle de lecture attentive de la Bible, en développant clairement, dans les premiers livres, le sens historique, puis le sens allégorique et le sens moral; mais aussi un texte qui ne cherche pas à résoudre un problème spéculatif de quelque ampleur, mais s'attache à aider les chrétiens à mieux vivre, en particulier ceux qui, par leur vocation, aspirent à la vie contemplative. En cela, il est difficile de ne pas percevoir une affinité entre les préoccupations de Grégoire le Grand et celles de Guigues I<sup>et</sup>. Les commentaires bibliques de saint Jérôme, en particulier le *Commentaire sur les Psaumes* et le *Commentaire sur les petits prophètes*, comptent également parmi les plus anciens textes recopiés, et le *Commentaire sur les Psaumes* de saint Augustin est, apparemment, la première œuvre transcrite de cet auteur. Dans un second temps, la bibliothèque s'ouvre aux œuvres d'Origène, d'Ambroise et d'Isidore.

<sup>27.</sup> Etaix R., "L'homiliaire cartusien", Sacris Erudiri, XIII, 1962, p. 104-111

<sup>28.</sup> Le lectionnaire de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, révèle d'ailleurs que la vie de Malchus était lue au réfectoire le troisième dimanche après l'Octave de l'Épiphanie : Etaix R., "Le lectionnaire cartusien pour le réfectoire", Revue des Etudes Augustiniennes, XXIII, 3-4, 1977, p. 279

<sup>29.</sup> Devaux A., Les origines du Missel des chartreux, Sélignac, 1973, p. 60-64

Le plus récent manuscrit de cet ensemble primitif, est un recueil dans lequel sont juxtaposés des textes de saint Bernard, De praecepto et dispensatione, De gradibus humilitatis, Super Lucam, De diligendo Deo, et un traité d'Hugues de Saint-Victor, De virtute orandi [ms. 274 (121)]. Des données précises concernant la diffusion de ces textes font défaut. Les œuvres de saint Bernard auraient été écrites dans une fourchette chronologique couvrant la période d'avant 1125 à 1142<sup>30</sup>; celles d'Hugues de Saint-Victor, entre 1128 et 1138<sup>31</sup>. La notoriété des auteurs laisse supposer qu'un laps de temps très court s'est écoulé entre la composition des textes et leur diffusion : la copie de ce volume peut être raisonnablement datée du deuxième quart du siècle et montre l'attention portée aux travaux de spiritualité contemporains dont les moines se procurent rapidement un modèle.

Ce choix prioritaire n'est pas exceptionnel et semble être le fait de nombreuses communautés monastiques, dont Cîteaux en particulier<sup>32</sup>. Cependant une différence fondamentale tient à la place des *Vitae Patrum*. A Cîteaux comme à Clairvaux d'ailleurs, ce volume n'apparaît qu'au "troisième rang" des priorités, après les écrits bibliques et leurs commentaires ; en Chartreuse, il est au premier. De même, la copie d'un légendier semble avoir été ressentie de façon plus pressante chez les chartreux que chez les cisterciens.

Il faut aller à la bibliothèque municipale de Dijon pour découvrir probablement le plus ancien manuscrit des *Coutumes de Chartreuse*, dont la rédaction date des années 1121-1128, auxquelles a été adjoint le premier *Supplément*, rédigé certainement vers 1136<sup>33</sup>. Ce manuscrit, [616], est intéressant, car il a été copié à la Grande Chartreuse, mais il porte au bas de la première page, d'une écriture du XII<sup>e</sup> siècle, l'ex-libris de l'abbaye de Cîteaux. Dans l'une de ses lettres, à un destinataire malheureusement inconnu, le septième prieur de Chartreuse Antelme, refuse de livrer indifféremment à tout le monde la copie des *Coutumes*, mais seulement à ceux qui entreprennent de suivre la règle<sup>34</sup>. La communion spirituelle entre chartreux et cisterciens, telle qu'elle paraît dans les *Coutumes* à propos d'un détail de l'observance : "[...] après l'exemple des très révérends et très aimés de Dieu moines cisterciens, dont la croissance si rapide et si grande en ferveur et en nombre est une joie pour nous"<sup>35</sup>, explique que le refus d'Antelme soit, dans ce cas, transgressé. Les circonstances pouvant expliquer la présence de ce recueil à Cîteaux sont méconnues.

Les Coutumes de Chartreuse révèlent une excellente connaissance des anciens écrits monastiques, retouchés et adaptés aux nécessités de la vie cartusienne. Les études d'Emmanuel Cluzet, Hans-Jakob Becker et Augustin Devaux<sup>36</sup> ont montré que les chartreux "ont butiné dans tout le jardin des liturgies de leur région" et qu'une sélection critique des textes a précédé la confection des livres liturgiques selon trois principes fondamentaux : le principe scripturaire visant à l'exclusion de tout texte non emprunté à l'Ecriture Sainte ; le principe de simplicité amenant les chartreux à réduire de façon drastique le répertoire ; le principe de tradition les incitant à ne créer aucune nouvelle pièce, toutes étant tirées de livres préexistants. La lettre adressée par Guigues aux chartreux de Durbon montre la même application pour établir une édition critique des épîtres de saint Jérôme<sup>37</sup>. Cette volonté des chartreux, de choisir les textes les plus aptes à répondre aux besoins de leur vocation ne semble pas s'être arrêtée là. Un souci semblable a guidé la réalisation d'un recueil de droit

<sup>30.</sup> Lobrichon G., "Chronologie des œuvres de saint Bernard de Clairvaux ", Bernard de Clairvaux. Histoire. Mentalités. Spiritualité, Paris, 1992, p. 32-41 (Sources chrétiennes, 380)

<sup>31.</sup> Poirel D., L'œuvre de Hugues de Saint-Victor, 1, Turnhout, 1997, p. 119 (Sous la Règle de saint Augustin, 3)

<sup>32.</sup> Auberger J.-B., L'unanimité cistercienne primitive : mythe ou réalité ?, Cîteaux, 1986, p. 203-204, 246

<sup>33.</sup> Laporte M., Aux sources de la vie cartusienne, 4, La Grande Chartreuse, p. 212-218

<sup>34.</sup> Lettres des premiers chartreux, I, p. 237

<sup>35.</sup> Coutumes, 55-1, p. 265

<sup>36.</sup> Becker H., Die Responsorien des Kartäuserbreviers, Münchener theologische Studien, II Systematische Abteilung, 39 band, München: Max Hueber Verlag, 1971; Cluzet E., Sources et Genèse du Missel cartusien, Salzburg, 1996 (Analecta cartusiana, 99, 36), citation p. 7; Devaux A., Les origines du Missel...

<sup>37.</sup> Lettres des premiers chartreux, I, p. 211

ecclésiastique, [ms. 473 (16)]. L'étude de la collection des *Fausses Décrétales* qui forme la première partie de ce volume, révèle un compilateur soucieux de ne laisser paraître que les décrets des conciles jugés particulièrement importants et attentif au choix des textes, puisés dans différentes collections préexistantes. Aux *Fausses Décrétales*, sont adjoints le *Liber Pontificalis*, brèves notices sur la vie des papes jusqu'à Etienne II, et le récit du Miracle de Pierre Igné, particulièrement prisé par les partisans de la réforme au XII<sup>e</sup> siècle. Aucun précédent à cette compilation n'a encore été retrouvé<sup>38</sup>. La paternité en reviendrait-elle aux chartreux? La haute idée que ceux-ci se font de la mission pontificale, et que Guigues I<sup>er</sup> souligne dans sa lettre à Innocent II<sup>39</sup>, expliquerait aisément l'attention portée, dès l'origine, à la confection d'un tel ouvrage.

Le fonds primitif ainsi reconstitué, bien qu'il ne soit que le pâle reflet du contenu véritable de la bibliothèque, n'en révèle pas moins l'esprit des premiers moines de Chartreuse : la volonté de n'offrir au solitaire que des lectures "utiles" à la vie spirituelle : Saintes Écritures, vies édifiantes des saints, traités de spiritualité ; puis, le respect de la tradition qui impose la présence en priorité, sur les rayons, des œuvres fondamentales des Pères de l'Eglise ; enfin, un travail critique de sélection, visant à ne garder que les textes qui font autorité ou sont conformes à l'idéal cartusien, lourde tâche conduisant à la mise au point de l'Homiliaire, du Légendier, des Coutumes de Chartreuse, et peut-être, du Recueil de Droit ecclésiastique.

Dominique Mielle de Becdelièvre

<sup>38.</sup> Fournier P., "Une forme particulière des Fausses Décrétales d'après un manuscrit de la Grande Chartreuse", Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, XLIX, 1888, p. 347-348 (l'auteur propose la deuxième moitié du XII° siècle pour la confection de ce volume ; l'identification du copiste qui a transcrit l'ensemble du manuscrit permet de reporter la date au premier tiers du XII° siècle). Schafer Williams, "Codices Pseudo-Isidoriani. A palaeographico-historical study ", Monumenta Iuris Canonici, Series C: subsidia 3, New-York, 1971, p. 23-24. Duchesne L., Le Liber Pontificalis, réed. Paris, 1955, I, p. CXC (1°éd., 1886); Vogel C., Le Liber Pontificalis, additions et corrections de Mgr Duchesne, III, Paris, 1957, p. 66
39. Lettres des premiers chartreux, I, p. 163-171

#### Manuscrits primitifs de la Grande Chartreuse, issus de la production du monastère

Les manuscrits sont introduits par le numéro du Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France, t. VII, Grenoble, 1889, suivi, entre parenthèses, de leur cote à la bibliothèque municipale de Grenoble. L'intitulé des textes se conforme le plus fidèlement possible à celui des manuscrits. Seuls les premiers mots des textes ou extraits de texte non rubriqués et des fragments de texte lacunaires sont relevés, suivis, entre parenthèses, de l'identification; les derniers mots sont signalés si aucune identification n'a été faite. Pour les manuscrits contenant plusieurs titres, les feuillets extrêmes sont indiqués entre parenthèses.

#### 1. Mss. 16-18 (1, 8, 3) "Bible de Notre-Dame de Casalibus"

Biblia sacra (Table des canons, prologues, tables des sommaires, divisions pour les lectures). **Ms. 16 (1)**: Octateuque, I-IV R, I-II Par, "Ratio de libris legendis per circulum anni", (f. 256r)

Ms. 17 (8): Is, Jer, Éz, Dn, 12 min. Proph., Év., Epp. Pauli

Ms. 18 (3): Ps (version hébraïque), Act, Epp. can., Ap, Pr, Eccl, Ct, Sg, Si, Jb, Tb, Jdt, Est, I-II Esd, I-II Mcc, Ps (version gallicane). "Hae sunt cartae heremi cartusiae", (ff. 231v-234v)

#### 2. Mss. 101-102 (32-33)

Homiliarium : temporale, [ms. 101 (32)], sanctorale, [ms. 102 (33)] Notation musicale sans portée sur les derniers mots de chaque leçon, [ms. 101 (32)], ff.51r-58r

#### 3. Ms. 192 (84)

S. Augustinus, Expositio Psalmorum (I-L)

#### 4. 193 (21)

S. Augustinus, Tractatus de Psalmis (LI-C, ff. 5r-255v)

Fragment de texte : "transferret aliam veo quam..." (S. Hieronymus, Breviarium in Psalmos, ff. 1r-4v)

# 5. Ms. 194 (397)

S. Augustinus, Tractatus de Psalmis (LI-LXXV, incomplet)

# 6. Ms. 195 (127)

S. Augustinus, Liber contra epistolam Manichei (ff. 1r-19r); id., Liber de natura et gratia (f. 20r-43r); id., Commonitorium Orosii... de Priscillianistis et Origenis errore, suivi de Responsio Augustini (ff. 44r-51r); id., De correctione Donatistarum (ff. 52r-68v); id., Altercatio cum Maximino (ff. 69r-107v, incomplet).

### 7. Ms. 207 (441)

S. Augustinus, *Libri dialogorum cum Orosio* (Augustinus <Ps.>, ff. 1r-43v) ; id., *De quantitate animae* (ff. 43v-120v) ; id., *Sermo contra quinque hereses* (Quotvultdeus, ff. 121r-150r)

#### 8. Ms. 213 (17)

S. Ieronimus, Explanatio in Prophetas minores, (incomplet: s'arrête à Mal, 4, 2)

## 9. Ms. 218 (129)

S. Hieronimus Expositio super Psalmos (ff. 1-117r); id., Enchiridion in Psalmis (ff. 117r-134v)

## 10. Ms. 221 (7)

S. Gregorius, Moralia in Iob (I- VIII, incomplet)

# 11. Ms. 223<sub>1</sub> (315<sub>1</sub>)

S. Gregorius, Expositio moralium in Iob (Lib. I-X)

#### 12. Ms. 253 (29)

Origenes, Homeliae super Genesim, in Exodum, in Leviticum, super librum Numerorum (ff. 1r-215v), avec complément de l'homélie 17 par le texte de Rufin, De benedictionibus patriarcharum (ff. 35, 39-43). "Sumpta ex libro b. Isidori" (Quaestiones in Deuteronomium, ff. 216r-219v).

#### 13. Ms. 254 (36)

S. Ambrosius, Sermones (S. Maximus Taurinensis, S. Hieronymus, S. Caesarius Arelatensis, ff. 1r-31r); id., De misteriis (ff. 31v-35r); id., De sacramentis ad neophitos (ff. 35r-43r). Sermones (S. Maximus Taurinensis, ff. 43r-67r). S. Ambrosius, Expositio psalmi CXVIII (ff. 67r-167r); id., Epistolae (ff. 167r-240r, avec table f. 167v). "[.]roxime cum Origenis...", (S. Hieronymus, Breviarum in Psalmos, incomplet, ff. 242r-244v).

#### 14. Ms. 266 (43)

S. Isidorus, Prologus quem premititi in tractatu allegoriarum super Eptaticum, suivi de la table capitulaire et du plan du recueil (ff. Bv-1r). Rabanus, Super Genesim (ff. 1v-64r). Strabo, Super Exodum (ff. 64r-93r); id., Super Leviticum (ff. 93v-111v); id., Super Numeri librum (ff. 112r-123v). S. Isidorus, Super Numerum (ff. 123v-128r). Strabo, Super Deuteronomium (ff. 128r-137r). S. Isidorus, Super Deuteronomium (ff. 137r-140r). S. Ieronimus, Expositio in librum Ihesu Nave sumpta ab amantio grecorum doctore (ff. 140r-166v). S. Isidorus, Super Jhesu Nave (ff. 166v-168v); id., Super historia Judicum, suivi de In librum Ruth (ff. 168v-171v).

## 15. Ms. 274 (121)

Bernardus Claraevallensis, De praecepto et dispensatione (ff. 4r-27v); id., De gradibus humilitatis (ff. 27v-48v); id., Tractatus super evangelicum... Lucam (ff. 48v-55v); id., Sententiae super tribus emissionibus (ff. 56r- 58v); id., Sententiola super qui mihi ministrat (f. 58v); id., De amando Dominum (ff. 58v-74r). Anselmus Cantuariensis, De septem beatitudinibus (ff. 74r-80v). S. Ieronimus, De libro Sexti Pythagorici (ff. 80v-86r). Hugo de Sancto Victore, De virtute orandi (ff.86r-91v). Petrus Damiani, Epistolae (ff. 92r-157r).

# 16. Ms. 473 (16)

Decreta pontificum (ff. 1r-243v). Nomina pontificum romanorum (f. 244r). Gesta pontificum romanorum (Liber Pontificalis, ff. 244r-267v). Miraculum de Petro Igneo (ff. 268r-269r).

#### 17. Ms. 1172 (242)

Vitae Patrum (ff. 1-59v, 70r-110r). Extraits de textes divers transcrits les uns à la suite des autres sans intitulés contemporains de la copie : "Et quoniam hic liber.." (Cassianus, Speculum monachorum, ff. 59v-69r). "O desertum, christi floribus..." (S. Hieronymus ad Heliodorum, ff. 69r-70r). "Fuit in urbem nicensem hospicius reclusus..." (Gregorius Turonensis, Historia Francorum, ff. 110r-113r). Vita S. Pachomii (ff. 113r-121v). "... narratio quomodo Theophilus conversus est de aposthasia sua..." (ff. 121v-130r). Puis

rubriques du copiste : Vita Marie Egipciacae (ff. 130r-147v). Vita S. Fursei (ff. 147v-158v). "Expositio simboli beatorum apostolique" (ff. 159r-167r). "Fides in CCC.X et VIII Patrum qui apud Niceam... convenerunt" (ff. 167v-176r). "Expositio orationis dominice" (ff. 176r-81r). De ortu vel de obitu sanctorum (Isidorus, ff. 182r-192r) suivi du canon des Livres Saints (ff. 192r-193r).

#### 18. Ms. 1174 (95)

Vitae sanctorum (incomplet au début et à la fin)

#### 19. Diion, B. M., 616

Guigo I, Consuetudines Cartusiae (p. 2-76); Supplementa ad Consuetudines Guigonis (p. 77-85)

#### 20. Vat. lat. 558

Prosper, De vita contemplativa, de vita activa, de viciis et virtutibus (Pomerius, ff. 9r-72r); id., Contra capitula gallorum (ff. 73r-80r); id., Contra capitula vincentiana (ff. 80r-85v); id., Ad inquisitiones ab urbe genvensi missas (ff. 85v-93v); id., Epygramatum (ff. 94r-107r); id., De gratia et libero arbitrio ad Rufinum (ff. 107v-114v); id., Sententiarum (ff. 116r-139v); id., De vocatione gentium (ff. 140r-186r); id., Contra Cassianum (ff. 186r-211v). Fragment de texte (peu lisible), "Quod non predestinatis ad vitam..." (Prosper, Pro Augustino responsiones ad capitula gallorum, ff. 1v-8v).

#### 21. Weimar, Herzogin Anna Amalia bibliothek, Fol. max.1

S. Hieronimus, Explanatio in Isaiam (ff. 2r-232r)

#### Appartenance probable à la production du monastère

# 22. Ms. 217 (462)

S. Ieronimus, Expositio super Mattheum (ff. 1-94v); id., Sermo de Assumptione sancte Marie virginis(Paschasius Radbertus, ff. 95r-110r). Extrait de texte : "[.]otero episcopo octo annis..." (Eusèbe, Historia ecclesiastica, V, ff. 110r-110v, incomplet).

## 23. Lyon, B. M. 5804

Florus, Commentarii super epistolis b. Pauli de diversorum doctorum, (ff. 1v-200r). Fragment de texte : "alius alio sapientor..." (f. 201r/v), "[.]i quantum me necesse..." (Maximus Taurinensis, sermo XVI, f. 201v-202v), "[.]er idem tempus helena...", (f. 202v).

#### Manuscrits issus de la production de la chartreuse de Portes

# 24. Ms. 201 (266)

S. Augustinus, De doctrina christiana (ff. 1v-45r); id., De vita christiana (Pelagius, ff. 45r-53r); id., Contra Felicianum Arrianum (Vigilius Thapsensis, ff. 53r-62v). "Nescitur cujus", De Trinitate (Fulgentius Pro fide catholica, ff. 62v-68r); S. Augustinus, Explanatio epistole ad Galatas (ff. 68v-90v); id., De consensu quatuor Evangelistarum (ff. 90v-169v).

# 25. Ms. 214 (27)

S. Ieronimus, Explanatio in minores Prophetas (incomplet, s'arrête à Za, 8)